



Modification des missions de travail

Par Titi347

Bonjour,

merci de m'accueillir au sein de ce Forum.

mon employeur souhaitait, il y a 2 mois encore, que j'intègre le nouveau site logistique, situé à 40km. j'ai exprimé mon hésitation à y aller à plusieurs reprises, notamment le fait de ne plus pouvoir y rencontrer de clientèle, mais j'ai quand même effectué 2 mois la-bas.

dernièrement, j'ai proposé à ma hiérarchie (frère et s?ur) d'effectuer mon travail en partie la-bas (pour gérer les tournées) et en partie sur le site originel à Montpellier (pour rester en contact physique avec les clients) ; ce qui m'a été refusé, et je me retrouve à travailler "limité" dans mon travail, à Montpellier.

Sachant que mon poste, très polyvalent (inscrit sur mon contrat de travail), consiste à être Magasinier, Chauffeur, Livreur et Logisticien cad principalement à préparer et planifier les tournées des autres chauffeurs depuis 3 ans, en doublon avec mon Chef- le Frère ; je ne peux plus aujourd'hui gérer les tournées, car cela m'est refusé par la Directrice

Elle veut restructurer mon poste en me retirant

- du planning des chauffeurs partant du site Logistique,

- de la gestion des commandes sauf remplacement du Chef ; alors que ce sont 2 missions que je traite en binôme avec lui, à plus de 50%, depuis 3 ans.

Elle veut seulement me limiter à m'occuper de réceptionner et faire les livraisons qu'on m'ordonnera de faire.

Certes, j'éprouve beaucoup de mal à me positionner ; sauf que là je me retrouve à ne plus pouvoir faire une grosse partie de mon travail (qui est confiée entièrement au Directeur).

Je me sens rabaissé dans mon travail !

Que représente juridiquement ce changement selon vous :

- modification de contrat, ou

- changement des conditions de travail ?

sachant qu'il y est précisé mot pour mot :

"Édition des bons de livraisons et préparations des tournées de livraisons"

De quelle marge de négociation puis-je bénéficier ?

A vous lire.